



MEMO / NOTE DE SERVICE

Information previously distributed / Information distribuée auparavant

TO: Environment and Climate Protection Committee

DESTINATAIRE : Comité de l'environnement et de la protection du climat

FROM: Kevin Wylie, General Manager,
Public Works and Environmental
Services Department

Contact : Kevin Wylie, General
Manager, Public Works and
Environmental Services Department

EXPÉDITEUR : Kevin Wylie, directeur
général
Direction générale des travaux publics et
de l'environnement

Personne-ressource : Quentin
Levesque, gestionnaire, Services de
soutien en technologie, en innovation et
en génie

DATE : October 17, 2017

17 octobre 2017

NUMÉRO DE DOSSIER : ACS2017-PWE-GEN-0031

SUBJECT: Rat Baiting in Sewers Program

OBJET : Programme de mise en place de ratières dans les égouts

PURPOSE

La présente note de service fait le point sur les progrès accomplis à l'égard de l'élaboration d'un programme d'appâtage et de surveillance proactif des rats en réponse à la motion que le conseiller Hubley a présentée au Conseil municipal le 24 mai 2017 :

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU qu'on demande au personnel de faire état de la situation au comité permanent compétent sur l'établissement d'un programme de surveillance et d'appâtage proactif dans le cadre d'une stratégie globale à long terme afin de déterminer la population de rongeurs servant de point de référence, ainsi que les sources de financement potentielles dudit programme, avant la préparation du budget préliminaire 2018.

CONTEXTE

Le secteur d'activité des Services d'eau de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement répond actuellement aux demandes de services des résidents concernant la présence de rongeurs dans les égouts et fournit des services de mise en place de ratières, sur demande, par l'entremise de la ligne 3-1-1. En 2015, les Services d'eau ont reçu 162 demandes de services liés aux rongeurs; en 2016, ils en ont reçu 159.

À l'heure actuelle, la Ville d'Ottawa ne dispose d'aucun mécanisme de surveillance de la population de rongeurs, mais les secteurs d'activité qui prennent part à la lutte contre les rats font un suivi de leurs interventions en réponse aux demandes de services reçues à cet égard. Les directions générales suivantes prennent part aux efforts de lutte contre les rats :

- Santé publique Ottawa, dont le rôle principal est d'informer, de concert avec ses partenaires municipaux, les personnes qui sont aux prises avec des rongeurs et de sensibiliser la population;
- La Direction générale des services de protection et d'urgence, qui applique le *Règlement sur les normes d'entretien des biens*, lequel prévoit que les biens résidentiels et non résidentiels doivent être protégés contre les animaux indésirables, y compris les rats et autres rongeurs, et énumère divers moyens pour empêcher que ces animaux pénètrent dans les logements et les propriétés, par les fenêtres et les murs notamment;
- Les Services d'eau de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement (DGTPE) répondent aux demandes de services des résidents concernant la présence de rongeurs dans les égouts et fournissent des services de mise en place de ratières, quand une demande est faite. Les Services des routes et du stationnement et les Services des parcs, des forêts et des eaux de surface de cette même direction générale répondent aux demandes concernant les espaces publics.

La DGTPE a procédé à une analyse des pratiques d'autres municipalités en matière de lutte contre les rats ainsi que des possibilités d'améliorer les pratiques actuelles au sein des Services d'eau et à l'échelle de la Ville. Le 13 septembre 2017, le personnel de la Direction générale a rencontré le conseiller Hubley pour discuter des méthodes proactives d'appâtage et de surveillance et a déterminé que la priorité était d'améliorer la lutte contre les rats dans les égouts et d'entreprendre l'établissement d'un cadre de données pour l'adoption éventuelle d'une approche panmunicipale en matière de lutte contre les rats.

ANALYSE

Afin d'améliorer les efforts de lutte contre les rats dans les égouts sanitaires, la DGTPE propose d'entreprendre un projet pilote de deux ans qui comprendra les éléments suivants :

- Observation de la population de rats dans les égouts sanitaires au moyen d'images de télévision en circuit fermé (TVCF);
- Mise en place proactive de ratières dans les égouts sanitaires.

Observation de la population de rats dans les égouts sanitaires

Les caméras de TVCF seront utilisées pour l'inspection du réseau d'égouts sanitaires de la Ville aux fins d'évaluation de la situation. Un entrepreneur externe examinera les images obtenues et consignera les observations de rats pour fournir au personnel des données sur l'activité des rats dans les égouts sanitaires. Ces données permettront à la DGTPE de connaître les « points chauds » pour les efforts proactifs d'appâtage à l'appui des futurs efforts de lutte contre les rats.

Mise en place proactive de ratières

Le personnel de la DGTPE exécutera de manière proactive un programme d'installation de ratières dans les égouts en se fondant sur les données de surveillance recueillies par les caméras de TVCF et les messages reçus au 3-1-1. L'installation de ratières en réponse à des demandes de services reçues se poursuivra également.

CONCLUSION

Le projet pilote améliorera l'approche actuelle adoptée en matière de lutte contre les rats dans les égouts sanitaires de la Ville. Il débutera au premier trimestre de 2018 et s'échelonnera sur deux ans. Les coûts du projet pilote seront absorbés à même les budgets actuels; le personnel se servira des résultats de ce projet comme point de référence pour déterminer les coûts du programme à long terme.

Par ailleurs, plusieurs directions générales pourraient unir leurs efforts pour élaborer une stratégie globale à long terme afin d'évaluer la population de rongeurs dans l'ensemble de la Ville et de mettre en œuvre des mesures de lutte appropriées. Pour que cet objectif soit réalisé, il faudrait affecter davantage de ressources spécialisées et établir une source de financement proportionnelle dans le processus budgétaire annuel. Si des rapports améliorés et une surveillance proactive permettaient de déterminer la nécessité d'une stratégie globale, le personnel compétent se joindra aux efforts afin de présenter des recommandations au Conseil dans les années à venir.

Si vous avez d'autres questions à ce sujet, veuillez communiquer avec Kevin Wylie, directeur général, Direction générale des travaux publics et de l'environnement, par téléphone au 613-580-2424, poste 19013, ou par courriel à Kevin.Wylie@ottawa.ca.

Cordialement,

Kevin Wylie

Directeur général, Direction générale des travaux publics et de l'environnement